

COMMUNE DE
CAZAUX-SAVES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal de CAZAUX-SAVES s'est réuni à la mairie à 20h30 sous la présidence de M. Vincent MARTINAUD, maire, sur convocation préalable en date du 06/04/21.

Etaients présents : M. Vincent MARTINAUD, M. Fabrice DUCHENE, M. Christophe OUEYTE, M. Nicolas VIGEON, Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU, M. Ghislain de CASTELBAJAC, Mme Flore LECLERCQ-VEAUX, M. Nicolas NADAL, Mme Corine PERALS

Absents ayant donné procuration : Mme Carole BLANC à Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU

Absente : Mme Laure LESCAL

Secrétaire de Séance : Mme Flore LECLERCQ-VEAUX

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

REPORTE au prochain conseil municipal

2. AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE ET/OU SOUSCRIPTION D'UN PRÊT MOYEN TERME

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

AUTORISE M. le Maire à signer un contrat de ligne de trésorerie ou un contrat de prêt moyen terme avec le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne pour un montant maximum de 150 000 €,

AUTORISE M. le Maire à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues dans le contrat d'ouverture de crédit du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne.

3. AFFECTATION DU RESULTAT BP 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

DECIDE d'affecter au budget pour 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	F 110 974,69
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	223 768,00

4. FIXATION DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

DECIDE d'appliquer le taux de référence recalculé et proposé par les services fiscaux de l'Etat pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour 2021 soit 55,34 %,

DECIDE la reconduction à l'identique du taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 2020 pour 2021 soit 73,59 %

5. VOTE DU BP 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

VOTE le budget principal 2021 de la commune de Cazaux-Savès équilibré comme suit :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
409 010 €	868 428 €

6. AUTORISATION DE PASSATION DE COMMANDES POUR L'AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DE LA MAIRIE DANS L'ANCIEN PRESBYTERE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

AUTORISE M. le Maire à procéder sans autre délibération à la passation des commandes afférentes à l'aménagement intérieur et extérieur de la structure d'accueil des enfants et de la mairie de l'ancien presbytère à hauteur d'un montant de :

- 20 000 € pour l'aménagement extérieur
- 20 000 € pour l'aménagement intérieur

7. AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN EMPLOYE COMMUNAL POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU VILLAGE, DE LA VOIRIE ET DES BATIMENTS COMMUNAUX

Point ajouté à l'ordre du jour en début de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

POUR : 10 – CONTRE : 0 – Abstention : 0 – Ne prennent pas part au vote : 0

AUTORISE M. le maire à recruter un agent contractuel pour la période du 01/05/2021 au 31/07/2021, dans les conditions suivantes :

<i>Nature des fonctions</i>	<i>Grade correspondant aux fonctions décrites</i>	<i>Echelon de rémunération</i>	<i>Durée hebdomadaire</i>
Travaux d'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Indice Brut : 350 Indice Majoré : 327	8 heures

DIT que les crédits nécessaires au paiement de l'agent contractuel sont inscrits au budget principal pour 2021.

8. POINT D'AVANCEMENT SUR LE DOSSIER 1000 CAFES

Face à des investissements conséquents concernant le projet immobilier, un dynamisme habitant moyen et une viabilité économique difficile à trouver, 1000 Cafés considère qu'implanter une EURL dans ces conditions est trop risqué.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Positionnement d'un Food truck sur la place du village
- Limitation de l'éclairage public

Affichage public le **15 AVR. 2021**

Vincent MARTINAUD
Maire de CAZAUX-SAVES

